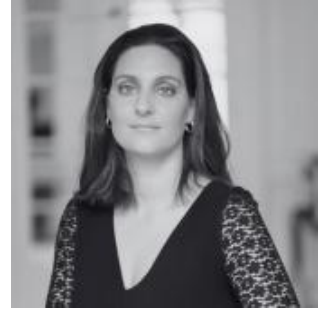


Elsa THAUVIN

Avocate

Fréget-Glaser & Associés



Elsa Thauvin intervient en droit de la concurrence (ententes, abus de position dominante, actions indemnitaires), **pratiques restrictives de concurrence** et **droit de la consommation** ainsi que, plus généralement, sur des **contentieux commerciaux et contractuels stratégiques**.

Elle est amenée à intervenir tant devant les juridictions civiles et commerciales que devant l'Autorité de la concurrence et la DGCCRF. Elle assiste également ses clients dans le cadre d'enquêtes menées par l'Autorité de la concurrence et la DGCCRF.

Elsa a développé une expertise différenciante en matière de **contentieux économiques complexes**, notamment en lien avec les **pratiques commerciales trompeuses** (entre professionnels et vis-à-vis des consommateurs), l'imposition d'obligations déséquilibrées entre cocontractants et les pratiques de **concurrence déloyale**. Ses interventions portent une attention particulière à la démonstration du préjudice économique, en lien étroit avec des cabinets d'économistes et de commissariats aux comptes.

Elsa s'attache également à accompagner les entreprises face aux enjeux croissants de **responsabilité économique et de durabilité** (obligations ESG, RSE, transition écologique, réemploi et greenwashing notamment), en structurant au sein du cabinet une offre dédiée à ces thématiques incontournables dans la stratégie de croissance globale des entreprises.

Elle dispose par ailleurs d'une compétence reconnue en matière d'expertise judiciaire et de médiation.

Elsa conseille régulièrement des acteurs majeurs des secteurs des télécommunications, luxe, cosmétique, responsabilité élargie des producteurs en matière de transition écologique, médias (télévision, presse et radio) et énergie.

Avant de rejoindre le cabinet Fréget Glaser & Associés en 2021 (Counsel en 2023 et Associée en 2025), Elsa a exercé près de six ans au sein de l'équipe concurrence du cabinet Darrois Villey Maillot Brochier, où elle a traité des dossiers de contrôle des concentrations, ententes, abus de position dominante, recours indemnitaires et concurrence déloyale.

Ancienne élève en classe préparatoire ENS Cachan D1 Droit – Économie, Elsa est diplômée de l'Université Paris Dauphine (droit et gestion) et titulaire du Master 2 de Droit européen de la concurrence de l'Université Paris II – Panthéon Assas.